

règles juridiques et règles d'organisation sociale

Par sanremo34, le 06/11/2004 à 16:38

Bonjour,

j'ai une dissertation à faire pour mon prochain TD en introduction au droit dont le sujet est celui que j'ai donné à ce topic.

J'ai pensé définir ce à quoi correspondent règles juridiques puis règles d'organisation sociales pour ensuite, établir une corellation entre elles et leurs limites.

C'est ma 1ere dissertation et nous avons peu d'indications, voire pas du tout mis à part la méthodologie de la dissertation. Aussi si vous avez des idées de plan qui pourrait m'aider, elles seront les bienvenues.

Merci beaucoup!

Par jeeecy, le 06/11/2004 à 16:49

Bonjour

cela faisait longtemps...

alors tout d'abord ceci : http://juristudiant.celeonet.fr/forum/vphp?t=242

@ bientot
Jeeecy

Par sanremo34, le 07/11/2004 à 15:55

Merci pour ta réponse, c'est vrai que je passe peu de temps sur l'ordi pour le plaisir maintenant et quand je viens sur juristudiant, c'est plutôt pour lire les docs et plus trop sur le forum.

En fait ce topic je l'avais déjà lu donc j'étais au courant et c'est pour ça que j'ai donné le squelette de mon devoir mais apparemment je dois faire fausse route puisqu'il est passé inaperçu.

J'aurais simplement aimé qu'on me critique mais sur la nature de ce que j'avais écrit, pas sur la manière. Enfin bref, c'est pas grave! Mais je tiens quand même à dire que la note que je

vais avoir, je voudrais qu'elle soit représentative de mon travail et non de celui des autres (si le prof me note bien sur).

Sinon en fait, il s'agit, je pense, d'établir le lien entre la morale et le droit, en se basant dur le droit objectif et les droits subjectifs. Je pourrais m'appuyer sur des exemples comme la loi du 15 mars 2004 concernant les signes ostentatoires de religion dans les établissements scolaires publics ou encore le mariage gay célébrée par Noël Mamère en juin dernier puis annulé par décision de justice.

Je pense qu'il faut montrer aussi le rapport entre le droit romain et la mentalité judéochrétienne de notre morale qui est la base de notre droit actuel.

L'idée aussi de balance qu'est la justice et comme on la représente souvent : la balance dans le but de trouver un équilibre pour essayer de ne léser personne et rendre la justice en équité. J'espère ne pas faire fausse route car nous avons eu notre 1er TP mardi et comme la 1ere semaine a sauté à cause des difficultés de mis en place relative à la réforme, il nous faut la rattrapper. Résultat :

- 6 fiches d'arrêt
- la dissert

Et tout cela avec une simple méthododlogie et aucune explication subsidiaire. Enfin n'est ce pas le meilleur moyen de réussir que de ne compter que sur soi même ?? Bon trève de plaisanterie, je retourne bosser car il me reste la dissert à faire et je n'ai qu'aujourd'hui pour la boucler puisque je la rend mardi et que demaijn j'ai cours toute la journée.

A bientot!